

# Cercle de silence Versailles

Lettre n°55 – octobre 2014

## *Mineurs isolés étrangers à Paris*

### **Sévère rappel à l'ordre adressé à l'Aide Sociale à l'Enfance de la capitale par le Défenseur Des Droits**

L'avis du Défenseur des droits sur « la situation dramatique des mineurs étrangers en danger en région parisienne » était attendu avec une grande impatience par les quinze organisations (*ADMIE / CGT-PJJ / La Cimade / Collectif de soutien des exilés Paris / DEI France / Fasti / Gisti / Hors-la-Rue / Ligue des Droits de l'Homme / Mrap / RESF / Sud Collectivités territoriales du CG 93 / Secours catholique-Réseau mondial Caritas / Syndicat de la magistrature / La Voix de l'enfant*) qui l'avaient saisi le 13 avril 2012 .

Dans la décision du 29 août 2014 qui vient de leur être notifiée, le Défenseur des droits dresse un constat accablant pour les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Paris.[...]

S'intéressant à l'accompagnement des mineurs pris en charge par les services de l'ASE, le Défenseur des droits déplore des placements à l'hôtel avec un suivi éducatif « *très succinct et limité* » ou inadapté à leur situation, ainsi que des pratiques de refus de scolarisation ou de formation professionnelle pour les jeunes âgés de plus de 16 ans.[...]

Les signataires de la saisine du Défenseur des droits estiment, comme lui, que la situation des mineurs isolés ne s'est pas réellement améliorée à Paris.[...]

**Ces organisations ne peuvent pas oublier les centaines de mineurs isolés étrangers laissés en danger et dont l'avenir aura été impunément saccagé[...]. C'est pourquoi elles demandent que des décisions soient prises par le département de Paris dans les plus brefs délais pour que cesse le scandale du traitement des mineurs isolés à Paris.**

Paris, 24 septembre 2014. (source Gisti)

## **Des nouvelles du Cercle de Silence de Genève (Suisse)**

Le 19<sup>ème</sup> Cercle de silence s'est tenu samedi 27 septembre de 12h à 13h à Genève sous le soleil, 35 personnes se sont rassemblées sous ce slogan (100 flyers ont été distribués aux passants) :

**PAS DE NOUVEAUX LIEUX DE DETENTION POUR LES PERSONNES MIGRANTES A GENEVE**

Sans consulter la population les responsables politiques genevois veulent que notre canton prenne en charges les demandeurs d'asile déboutés de toute la Suisse

Le projet prévoit des cellules pour l'enfermement des familles, enfants y compris.  
(pour symboliser ce projet une cage avec des nounours voir photo sur [www.mageneve.ch](http://www.mageneve.ch))

**DE TOUT TEMPS GENEVE A ACCUEILLI DES REFUGIES ET NE PEUT PAS RENONCER A CET ACCUEIL SANS PERDRE SON ÂME HUMANISTE ET ENGAGEE POUR LA PAIX**

## **Le cercle de silence de Versailles**

**Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h**

**Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

**Les prochaines dates : 13 novembre, 11 décembre 2014**

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> - [cercladesilence.versailles@gmail.com](mailto:cercladesilence.versailles@gmail.com)

# Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

Il S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres :** du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).